

Résumé du protocole d'évaluation de l'expérimentation Article 51 RéPAP

	RESUME DU PROTOCOLE D'EVALUATION			
Nom de l'expérimentation évaluée	RéPAP : Référent Parcours Périnatalité			
Porteur de projet / Cellule évaluation / Équipe évaluatrice				
Porteur de projet	Direction Générale de la Santé (Ministère des solidarités et de la santé)			
Équipe évaluatrice	Cabinet en charge de l'évaluation : OpusLine part of Accenture			
	CONTEXTE ET OBJECTIFS			
Contexte de l'étude et objectifs / impacts attendus	L'enjeu de l'accompagnement des femmes au cours de leur grossesse et en période post-natale est une problématique majeure de santé publique. Le projet RePAP propose de fluidifier le parcours des femmes enceintes en accompagnant au mieux ces patientes. Les objectifs du projet sont les suivants : • Favoriser la santé de la femme et du couple mère-bébé : • Proposer un accompagnement sécurisant des femmes / parents par un référent parcours, de la grossesse aux 3 mois de l'enfant favorisant la prévention précoce. • Garantir la continuité et la cohérence du parcours périnatal (suivi de la grossesse, suivi des préconisations EPP, suivi de la mise en œuvre des prescriptions). • Améliorer la lisibilité du parcours périnatal : • Fluidifier le parcours ante et post-natal et en limiter les ruptures et les redondances. • Améliorer la coordination des professionnels intervenant dans le champ de la périnatalité : somatique, psychique et social. • Améliorer la visibilité de l'offre sur le territoire et les conditions d'accès aux services et professionnels.			

	 Améliorer le repérage, l'accès aux soins et le suivi des femmes présentant des facteurs de risques et / ou de vulnérabilités identifiés. Graduer l'accompagnement en fonction des facteurs de risques et / ou vulnérabilités identifiées. 			
Calendrier de l'expérimentation	Date de début : Juillet 2021 Date de première inclusion : 23 janvier 2022 Date de fin : Juillet 2023			
Questions évaluatives	 FAISABLILITE DU DISPOSITIF Dans quelles conditions la gouvernance permet-elle de rendre le dispositif opérationnel tout en l'adaptant aux spécificités des territoires ? Quelles sont les conditions de mise en œuvre et de fonctionnement de l'accompagnement par référent parcours périnatalité ? L'accompagnement RéPAP est-il optimal ? Comment le dispositif permet-il de former et d'accompagner la montée en compétences des futurs référents périnatalité ? Dans quelle mesure les SI utilisés couvrent-ils les besoins du projet ? Dans quelle mesure / sous quelles conditions, les SI sont-ils industrialisables / réplicables dans d'autres régions ? Quelles sont les conditions de viabilité et d'attractivité économique du dispositif ? EFFICACITE DU DISPOSITIF Quel est le retour d'expérience des parties prenantes ? L'offre RéPAP permet-elle de garantir la continuité et la cohérence du parcours périnatal des femmes enceintes ? L'offre RéPAP permet-elle d'améliorer le repérage, l'accès aux soins et le suivi des femmes présentant des facteurs de vulnérabilité / de risque ? L'offre RéPAP permet-elle de favoriser la qualité de vie et la santé de la femme, du couple et du nourrisson ? TRANSFERABILITE DU DISPOSITIF Quels sont les facteurs clés de succès dans l'implantation du programme dans d'autres lieux et contextes ? L'offre doit-elle être adaptée pour un passage à l'échelle ? 			
	Comment le dispositif s'inscrit-il en interaction avec les autres travaux sur la périnatalité ?			
	MÉTHODOLOGIE			
	 Critères d'inclusion Femme enceinte Grossesse ayant démarré au plus tôt 6 mois avant la date de première inclusion (23 janvier 2022) et au plus tard 6 mois après 			

cette même date

concernés sont :

Femmes domiciliées dans un des territoires concernés par le projet au cours de la période d'inclusion, y compris les femmes présentant

des facteurs de vulnérabilité ou de fragilité. Les territoires

Description de la cohorte étudiée

o Guyane, lle de Cayenne et littoral – Communes du fleuve Ouest (973 – Guyane) Territoire de Pays Loire Touraine (37 - Centre Val-de-Loire) Territoire de la CPTS Centre Essonne (91 – Ile-de-France) Territoire de la Drôme (26 – Auvergne Rhône Alpes) Patientes affiliées à un régime d'assurance obligatoire français Critère d'exclusion • Femmes faisant l'objet d'un parcours coordonné en raison de critères médicaux et pour lesquels il existe une prise en charge explicite par une équipe hospitalière référente (parcours de PMA ou dans certaines situations à la suite d'un diagnostic prénatal précoce). Femmes bénéficiant déjà d'un accompagnement et parcours dédié dans le cadre d'une autre expérimentation (ex : référent parcours des grossesses compliquées chez les adolescentes en Guyane). Taille de la population cible : 6 000 individus ciblés sur 1 an Utilisation d'une population témoin OUI LOT 1 Les données sont extraites des différentes sources pour mener les analyses suivantes: Analyse des processus de mise en œuvre de l'organisation innovante Analyse de l'opérationnalité du dispositif Analyse de sa reproductibilité Les analyses quantitatives sont principalement descriptives (calcul d'indicateurs de processus ou de résultats intermédiaires). LOT 2 Méthode et analyse des données Le lot 2 permet l'analyse des données du SNDS pour apporter un éclairage aux travaux du Lot 1, en objectivant l'impact du projet sur l'amélioration de la prise en charge et de la santé des patients. Les analyses seront donc à la fois : • Descriptives : analyse de l'évolution dans le temps de certains indicateurs qui permettra d'apprécier précisément la réussite du projet sur son volet amélioration de la prise en charge • Comparatives : comparaison avec une population témoin sur la base d'indicateurs prédéterminés Données quantitatives : SI RéPAP Sources de données utilisées **SNDS** Plateforme Art 51 Appariement: concernant les cas : présence du NIR : OUI **Principales variables et variables** concernant les témoins : cohorte sur critère d'inclusion (cf. d'appariement le cas échéant l'expression de besoin présentée en partie 5. pour la constitution de la population témoin et les variables

	d'appariement)
	LOT 1 : De la date de première inclusion (23 janvier 2022) à l'évaluation (juillet 2022 pour une l'évaluation intermédiaire en octobre 2022 et janvier 2023 pour l'évaluation finale en mai 2023)
Historique des données demandées (période d'extraction)	LOT 2 : Aucune analyse ne sera réalisée lors de l'évaluation intermédiaire. Evaluation finale : De janvier 2020 à fin octobre 2022 (en date de soins), pour une extraction début février 2023 afin d'avoir un recul minimum de 2 mois. Pour le PMSI 2022, les données infra-annuelles sont demandées. Cf. expression de besoin en annexe pour plus de détails et justifications
Calendrier prévisionnel	Date du rapport intermédiaire prévu : Octobre 2022 Date du rapport final prévu : Mai 2023

1. Entretiens et enquêtes		

2. Entretiens/enquêtes

Toutes les parties prenantes du projet RéPAP sont interrogées :

1. Porteurs / équipe projet : DGS et équipes en région,

- Entretiens collectifs
- · Entretiens individuels

Evaluation intermédiaire

5 entretiens collectifs à distance (DGS
Entretiens avec les équipes

10 entretiens téléphoniques individuels

identifiées avec la DGS

aves des personnes ressources

Evaluation finale
4 entretiens collectifs à distance (DGS
et équipes partenaires des
départements 37, 91, 26)
1 entretien collectif en présentiel avec
la Guyane
10 entretiens téléphoniques individuels
aves des personnes ressources
identifiées avec la DGS

2. Professionnels RéPAP,

- Enquête
- Entretiens individuels

Evaluation intermédiaire

Enquête RéPAP

Entretiens RéPAP

projet

- 1 questionnaire d'enquête pour les RéPAP
- Département 37/91/26 : 10 entretiens avec des RéPAP (échantillonnage à réaliser en début d'évaluation avec la DGS)

Dont si possible, 2 entretiens avec des professionnels n'ayant pas souhaité être RéPAP ou ayant arrêté

 Guyane : 10 entretiens avec des RéPAP à distance

Evaluation finale

- 1 questionnaire d'enquête pour les RéPAP
- 30 entretiens avec des RéPAP
 (échantillonnage à réaliser en début
 d'évaluation avec la DGS, dont au
 moins 8 ayant déjà été interrogés en
 RI)
- Dont si possible, entretiens avec des professionnels n'ayant pas souhaité être RéPAP ou ayant arrêté
- Guyane : 10 entretiens avec des RéPAP en présentiel

3. Professionnels de santé intervenants dans le champ de la périnatalité,

- Enquête
- · Entretiens individuels

Enquête auprès des professionnels de la périnatalité	Evaluation intermédiaire 1 questionnaire d'enquête pour les professionnels	Evaluation finale 1 questionnaire d'enquête pour les professionnels
Entretiens avec des professionnels de la périnatalité	/	20 entretiens individuels téléphoniques, égales proportions dans les territoires couverts (d37, 91, 26), avec à minima 8 sages-femmes et 6 médecins, égales proportions dans les territoires couverts Guyane : 10 entretiens en présentiel

4. Femmes / couples inclus ou potentiels bénéficiaires du dispositif

- Enquête
- Questionnaire spécifique au territoire de la Drôme
- Entretiens individuels

	Evaluation intermédiaire	Evaluation finale
Analyse de l'enquête Drôme	×	Analyse de l'enquête Drôme
Enquête en ligne patients/couples inclus	1 questionnaire d'enquête	1 questionnaire d'enquête
Entretiens avec les patientes / couples	/	Départements 37, 91, 26 : entretiens individuels téléphoniques, tirage au sort parmi les femmes incluses, égales proportions dans les territoires couverts Guyane : 10 entretiens en présentiel

Les entretiens et enquêtes ont pour objectif de connaître et comparer les différents territoires sur :

- L'expérience des patients et professionnels,
- La montée en compétence des professionnels et ses freins et leviers,
- L'amélioration de la qualité de vie des patients, et ses freins et leviers,

Diffusion des enquêtes :

- La diffusion des questionnaires est exclusivement réalisée par mail par les évaluateurs grâce aux bases contacts fournies par les porteurs du projet.
- La réponse aux questionnaires est réalisée sur une plateforme web de type Monkey Survey. Aucune donnée identifiante de patient n'est collectée au travers de ces enquêtes.